Mise en œuvre de la SLGRI
PAPI d'intention des
« Vals d'Authion et de la Loire »

COPIL n°1 - Saumur

20 février 2018

Cette action d'appui est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec les fonds européen de développement régional.

Les fondements réglementaires

Echelle européenne :
→ Fixe le cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation.
→ Objectifs de résultats (réduire les conséquences négatives liées aux inondations)

Echelle nationale :
→ Transposition de la DI dans la loi Grenelle II
→ Introduction d'une SNGRI

Echelle hydrographique :
→ Décline les objectifs de la SNGRI
→ Dispositions spécifiques sur les territoires à risque d'inondation important (TRI)

Echelle locale :
→ Outil de mise en œuvre de la DI
→ Déclinaison du PGRI Loire-Bretagne à l'échelle du TRI Angers-Authion-Saumur

2. TRI Angers-Authion-Saumur : la SLGRI et les 2 secteurs

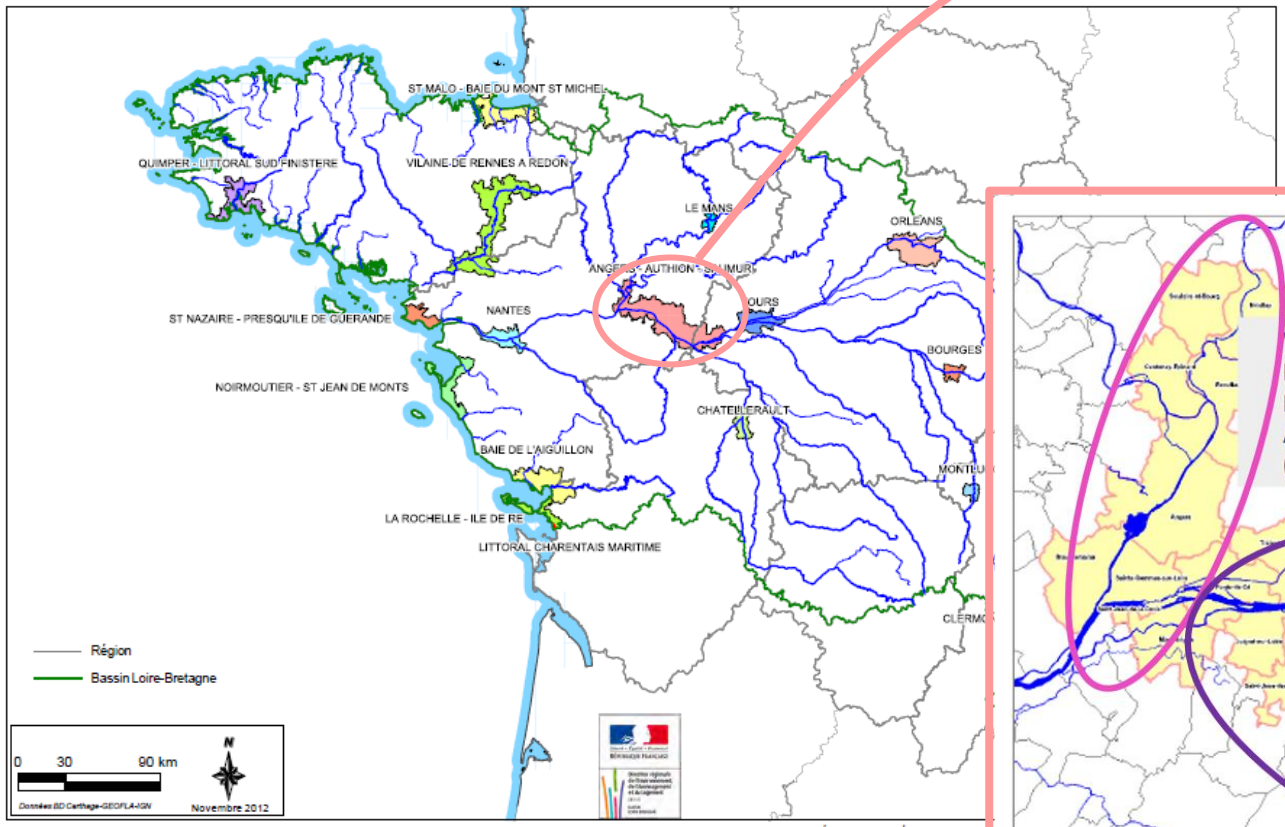

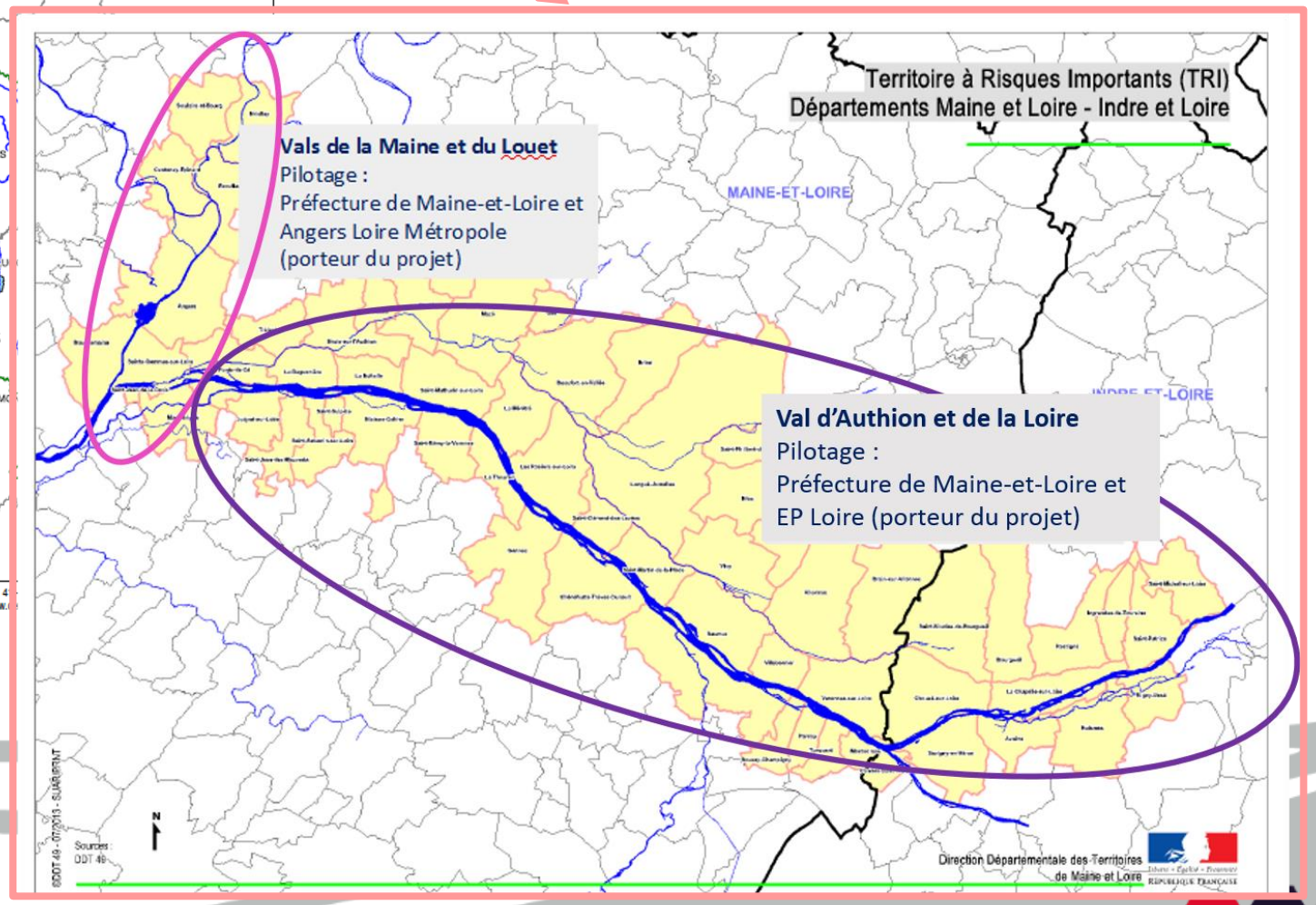

2. TRI Angers-Authion-Saumur : étapes clefs d'élaboration et de validation de la SLGRI

2013

- **1ère conférence des acteurs**
- Arrêté du Préfet de Bassin : Approbation de la cartographie

2014

- **2ième conférence des acteurs**
- **1er COPIL** : Désignation du porteur de projet (EP Loire)

2015

- Arrêté conjoint des Préfets 37 et 49 : Gouvernance de la SLGRI

2016

- **2ième COPIL** : Validation du diagnostic de territoire
- Envoi d'un questionnaire
- Groupes de travail thématiques
- **3ième COPIL** : Validation programme d'actions

2017

- **3ième conférence des acteurs**
- Délibération pour le portage du PAPI par l'EP Loire
- **Commission inondation plan Loire** : avis favorable du Préfet de Bassin
- Approbation de la SLGRI par arrêté conjoint des Préfets d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire

Phase de concertation et de travail avec les acteurs du territoire

Déclinaison opérationnelle de la SLGRI
Contractualisation **PAPI d'intention** (2018-2020) puis **PAPI complet**

3ième conférence des acteurs à Bagneux-Distré, le 24 janvier 2017 : validation de la SLGRI

Pourquoi un PAPI d'intention ?

Le **PAPI** est un **programme labellisé** (sur ou hors TRI), basé sur un **cahier des charges national** qui promeut une **gestion intégrée** des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables :

- Porté par les **collectivités territoriales** ou leurs groupements
- Outil de **contractualisation** entre l'Etat et les collectivités qui **décline de façon opérationnelle les SLGRI, il ouvre la voie à des possibilités de cofinancement de certaines actions via le FPRNM** (fonds Barnier). *Sur le bassin de la Loire, certaines actions peuvent bénéficier en plus de cofinancements au titre du FEDER Loire.*
- Vise à **développer des actions selon 7 axes** + l'axe « Animation » :
  - Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
  - Axe 2 : surveillance, prévision des crues et des inondations
  - Axe 3 : alerte et gestion de crise
  - Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
  - Axe 5 : actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
  - Axe 6 : ralentissement des écoulements
  - Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydrauliques
- **Permet de mettre en œuvre les premières actions de la SLGRI** et de **réaliser les études préalables à des travaux** concernant les Axes 6 et 7
- P**réfigure un PAPI complet** (ce dernier permettra de mettre en œuvre des travaux sur les axes 6 et 7)

3. De la SLGRI au PAPI d'intention : périmètre des « Vals d'Authion et de la Loire »

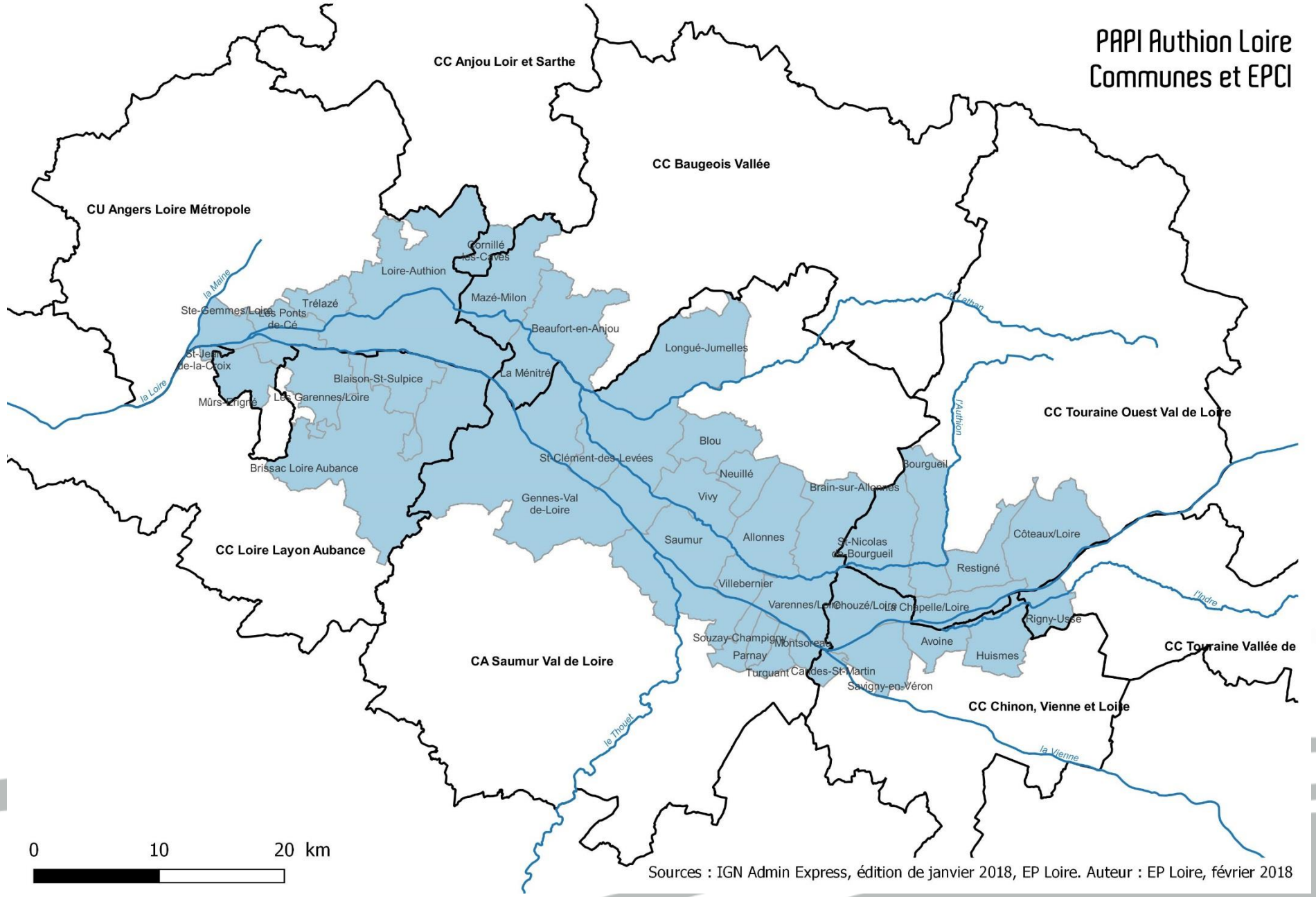

2 Régions, 2 départements, 8 EPCI (dont 2 concernés par 1 seule commune) et 40 communes concernées

Un risque inondation lié à la surverse et/ou rupture d'ouvrages de protection très prégnant

4. Le PAPI d'intention : préparation du dossier

26.09.2017	26.10.2017	16.11.2017	Fin novembre 2017 – janvier 2018	Janvier – février 2018	20 février 2018
Comité technique de préparation du dossier	**Déclaration d'intention** de l'EP Loire comme porteur de projet auprès des Préfets (37, 49 et bassin Loire Bretagne)	**Pré comité de pilotage**	**Rencontres bilatérales** Communes / EPCI – EP Loire + DDTs	**Compilation et actualisation des fiches actions** en lien avec les partenaires	**COPIL n°1** Finalisation du dossier

4. Le PAPI d'intention : la gouvernance du projet

- **Portage et animation** : EP Loire
  - ➔*1 ETP affecté à cette mission*

- ✓ Réalise et dépose le dossier PAPI en vue de la labellisation
- ✓ Anime les réunions, suit l'avancement des actions, mobilise les maîtres d'ouvrage et facilite le montage des dossiers de demandes de subventions
- ✓ Fait le lien avec le PAPI « Maine-Louet » (coordination)

Instances	Rôle
Comité technique services techniques des : • EPCI-FP • Financeurs & maîtres d'ouvrage • Services de l'ETAT • Services gestion de crise • Syndicats de bassin • SAGE	✓ Permet de faire des points d'avancement réguliers des actions en cours ✓ Propose les orientations en vue du comité de pilotage ✓ Des réunions thématiques ou géographiques pourraient être mises en place dans certains cas particuliers → Se réunit 2 à 3 fois par an
Comité de pilotage • Membres du **Comité technique et élus** • Conseils Départementaux • Conseils Régionaux	✓ S'assure de l'avancement des différentes composantes du programme d'actions ✓ Veille au maintien de la cohérence du programme dans les différentes étapes annuelles de sa mise en œuvre ✓ Examine et approuve les nouvelles orientations stratégiques → Se réunit 1 fois par an
Comité de suivi (comité de pilotage élargi) • Membres du comité de pilotage • Associations • Communes* • Gestionnaire de réseaux* • Chambres consulaires* • PNR Loire Anjou Touraine	✓ Informe des actions en cours, des réalisations et de leurs impacts ✓ Fait le lien avec l'ensemble des acteurs du territoire → Se réunit 1 fois par an

*si ni maîtres d'ouvrage ni financeurs

4. Le PAPI d'intention : le dossier

Un rapport

Plus de 50 fiches actions détaillées

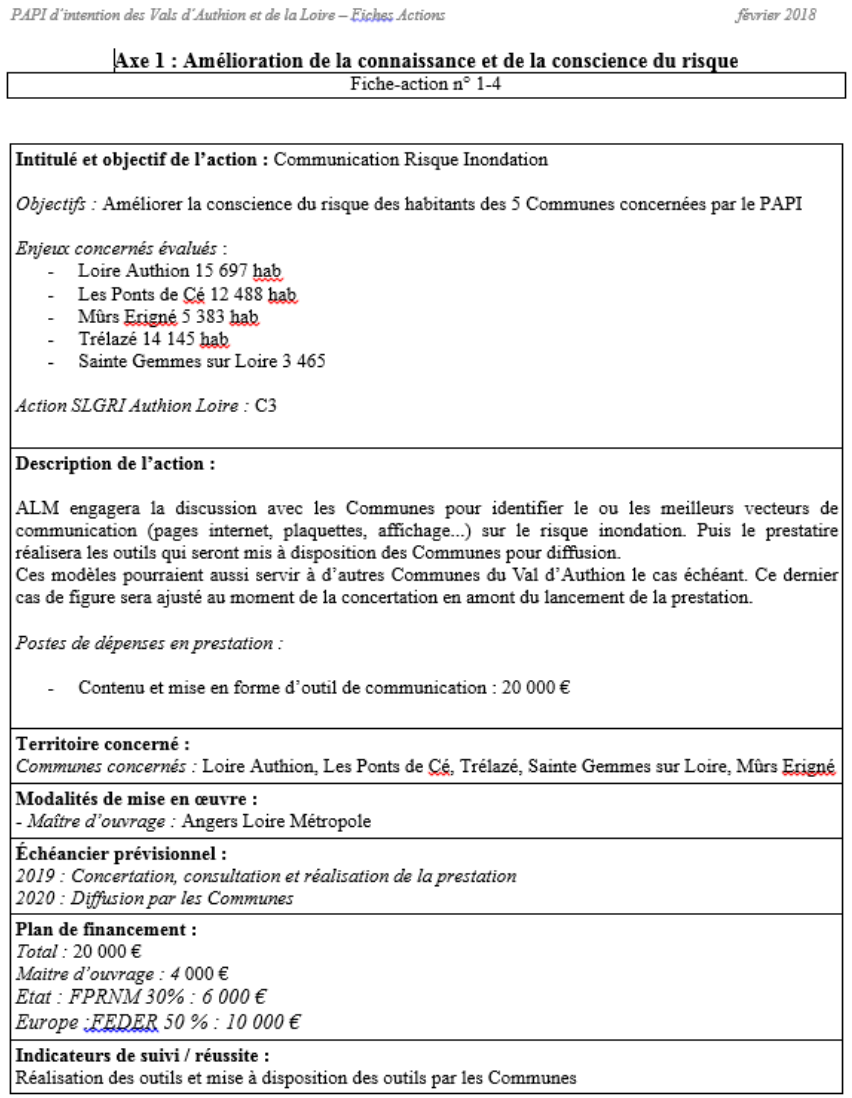

PAPI d'intention des Vals d'Authion et de la Loire – Fiches Actions *février 2018*

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Fiche-action n° 1-4

Intitulé et objectif de l'action : Communication Risque Inondation

Objectifs : Améliorer la conscience du risque des habitants des 5 Communes concernées par le PAPI

Enjeux concernés évalués :
- Loire Authion 15 697 hab
- Les Ponts de Cé 12 488 hab
- Mûrs Erigné 5 383 hab
- Trélazé 14 145 hab
- Sainte Gemmes sur Loire 3 465

Action SLGRI Authion Loire : C3

Description de l'action :

ALM engagera la discussion avec les Communes pour identifier le ou les meilleurs vecteurs de communication (pages internet, plaquettes, affichage...) sur le risque inondation. Puis le prestatire réalisera les outils qui seront mis à disposition des Communes pour diffusion.
Ces modèles pourraient aussi servir à d'autres Communes du Val d'Authion le cas échéant. Ce dernier cas de figure sera ajusté au moment de la concertation en amont du lancement de la prestation.

Postes de dépenses en prestation :

- Contenu et mise en forme d'outil de communication : 20 000 €

Territoire concerné :
Communes concernés : Loire Authion, Les Ponts de Cé, Trélazé, Sainte Gemmes sur Loire, Mûrs Erigné

Modalités de mise en œuvre :
- *Maître d'ouvrage :* Angers Loire Métropole

Échéancier prévisionnel :
2019 : Concertation, consultation et réalisation de la prestation
2020 : Diffusion par les Communes

Plan de financement :
Total : 20 000 €
Maitre d'ouvrage : 4 000 €
Etat : FPRNM 30% : 6 000 €
Europe : FEDER 50 % : 10 000 €

Indicateurs de suivi / réussite :
Réalisation des outils et mise à disposition des outils par les Communes

Les lettres d'engagement des maîtres d'ouvrage et les délibérations associées

4. Le PAPI d'intention : le programme d'actions

Axe PAPI	Réf. Fiche Action	Intitulé de l'action	Maître Ouvrage	Coût estimé	Financements potentiels maximum			Réalisation
0 - Animation	**FA. 0-1**	Portage et animation du PAPI	EP Loire	60 000 €/ an (maximum éligible)	40% BOP 181 (salaires et charges)	50% FEDER (salaires, charges, frais fonctionnement, frais déplacement)	10% EPCI périmètre PAPI (clé répartition à préciser)	2018-2020

4. Le PAPI d'intention : le programme d'actions

Axe PAPI	Réf. Fiche action	Intitulé de l'action	Maître Ouvrage	Coût estimé	Financements potentiels maximum *			Réalisation
Axe 1 – Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque	FA. 1-1 à 1.6	Réalisation de la mise à jour des DICRIM (intégrant le risque spécifique des ouvrages de protection le cas échéant. Création d'une trame homogène sur le bassin de risque ; transformation du DICRIM en un outil de communication. Diffusion auprès des habitants.	2 EPCI 4 communes	20 000€ (ALM) Entre 3000 € et 5000 € autres	FPRNM : 30% (si associé au FEDER) Ou 50%	FEDER : 50% Ou 0%	Maître d'ouvrage: 20 % (si FPRNM + FEDER) Ou 50% (si FPRNM seul)	2018-2020
	FA. 1-7	Communiquer sur le risque inondation en lien notamment avec la levée du Petit Louet (panneaux, plaquettes, lettres d'information…)	syndicat Layon Aubance Louets	20 000 €				2019-2020
	FA. 1-8	Organiser des journées de sensibilisation et de formation aux élus et fonctionnaires sur le risque inondation en général, sa prise en compte dans l'aménagement du territoire	Organisées en partenariat avec l'AMF	A inclure dans le plan de formation des collectivités				2019-2020
	FA. 1-9	Organiser des journées de formation des techniciens futurs gestionnaires de digues	EP Loire & Etat	-				2018-2020
	FA. 1-10	Initier et développer des actions de communication et sensibilisation / des projets pédagogiques autour du cycle de l'eau et des inondations auprès des Etablissements scolaires	2 Communes	?				2019-2020
	FA. 1-11	Mettre en place des actions de communication innovantes auprès de la population	Les Ponts de Cé	10 000 €				2019-2020
	FA. 1-12	Affiner les cartes du TRI en fonction de la connaissance acquise	Etat	-				2018-2019
	FA. 1-x	Recensement et pose de repères de crue	?					
	FA. 1-x	Développer des campagnes de communication et d'informations auprès des acteurs du logement sur le risque inondation	?					

*Conditions d'éligibilité : Collectivité maître d'ouvrage et communes couvertes par un PPRI

4. Le PAPI d'intention : le programme d'actions

Axe PAPI	Réf. Fiche Action	Intitulé de l'action	Maître Ouvrage	Coût estimé	Financements potentiels maximum			Réalisation
Axe 2 – Surveillance, prévision des crues et des inondations	**FA. 2-1**	Implantation d'échelles limnimétriques sur le bassin versant de l'Authion	SMBAA	32 000 €	50% FPRNM	0% FEDER	50% Maître d'ouvrage	2018-2020

4. Le PAPI d'intention : le programme d'actions

Axe PAPI	Réf. Fiche action	Intitulé de l'action	Maître Ouvrage	Coût estimé	Financements potentiels maximum *			Réalisation
Axe 3 – Alerte et gestion de crise	FA. 3-1 à 3-4	Réalisation de Plan de continuité d'activité inondation (PCA) seul ou incluant un PICS (CA SVL) ou une étude de mise en cohérence des PCS à l'échelle de l'EPCI (ALM)	2 EPCI 2 communes	100 000€ (ALM) 65 000 € (CA SVL) 40 000 € (PCA seul)	FPRNM : 0%	FEDER : 50%	Maître d'ouvrage: 50 %	2019-2020
	FA. 3-5	Réviser et mettre à jour les plans communaux de sauvegarde	Communes	-				2018-2020
	FA. 3-6	Réaliser des exercices de gestion de crise réguliers à différentes échelles	Communes / EPCI / Préfectures	-				2018-2020
	FA. 3-7	Organiser des retours d'expérience systématiques après chaque crise	Communes / EPCI	-				2018-2020
	FA. 3-8	Permettre la communication entre les collectivités et les gestionnaires de réseaux privés	EP Loire	(cadre de l'animation PAPI)				2018-2020
	FA. 3-9	Mener une réflexion sur la gestion des cheptels en zone inondable en situation de crise	Chambre Agriculture	50 000 €	FPRNM : 0%	FEDER : 50%	Maître d'ouvrage: 50 %	2019-2020
	FA. 3-x	Faire le recensement et la mise à jour des plans de gestion spécifiques des établissements sensibles (PPMS, bleu et blanc)	?	?				2018-2020

*Conditions d'éligibilité : Collectivité maître d'ouvrage et communes couvertes par un PPRI

4. Le PAPI d'intention : le programme d'actions

Axe PAPI	Réf. Fiche action	Intitulé de l'action	Maître Ouvrage	Coût estimé	Financements potentiels maximum *			Réalisation
Axe 4 - Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme	**FA. 4-1**	Mieux partager les connaissances du risque et clarifier l'articulation des documents liés aux risques avec les documents d'urbanisme	EPCI	**-**				2018-2020
	FA. 4-2	Mettre en œuvre la révision des PPRI sur le TRI en intégrant les dispositions du PGRI	Etat	**-**				2018-2020
	FA. 4-3	Réflexion pour le renouvellement urbain du centre technique municipal	Les Ponts de Cé	**A définir**	FPRNM 50 %	FEDER 0%	Maître d'ouvrage 50%	2019-2020
	FA. 4-4	Réflexion pour le renouvellement urbain sur le site de l'ancienne fonderie de l'Authion		**A définir**				2019-2020
	FA. 4-5	Réflexion pour le renouvellement urbain des Portes de Cé		**A définir**				2019-2020

*Conditions d'éligibilité : Collectivité maître d'ouvrage et communes couvertes par un PPRI

4. Le PAPI d'intention : le programme d'actions

Axe PAPI	Réf. Fiche action	Intitulé de l'action	Maître Ouvrage	Coût estimé	Financements potentiels maximum *			Réalisation
Axe 5 - actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens	**FA. 5-1**	Promouvoir la réduction de la vulnérabilité	Etat / EPCI / Communes / EP Loire	-				
	FA. 5-2	Promouvoir et mettre en œuvre des actions de réduction de la vulnérabilité des logements	CA SVL	**En cours de définition**	FPRNM : 50%		CASVL : 50%	2019-2020
	FA. 5-3	Promouvoir et mettre en œuvre des actions de réduction de la vulnérabilité des activités économiques	EP Loire (Autodiagnostic)	Financement hors PAPI				2018-2020
	FA. 5-4	Promouvoir et mettre en œuvre des actions de réduction de la vulnérabilité des services et bâtiments publics et services utiles à la gestion de crise	Communes	**En cours de définition**	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	20%	
	FA. 5-5	Promouvoir et mettre en œuvre des actions de réduction de la vulnérabilité du patrimoine culturel	Communes					2018-2020
	FA. 5-6	Etudier les scénarii possibles de réaction pour la station d'eau potable des Ponts de Cé face au scénario de crue extrême	ALM	20 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	ALM : 20%	2019
	FA. 5-7	Analyse de la vulnérabilité des réseaux d'Eau potable et d'assainissement face aux inondations	ALM	20 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	ALM : 20%	2019 - 2020
	FA. 5-8	Améliorer et mettre à jour la connaissance sur les risques de pollutions liés aux activités économiques	EP Loire	Cadre animation				2019-2020

*Conditions d'éligibilité : Collectivité maître d'ouvrage et communes couvertes par un PPRI

4. Le PAPI d'intention : le programme d'actions

Axe PAPI	Réf. Fiche action	Intitulé de l'action	Maître Ouvrage	Coût estimé	Financements potentiels maximum *			Réalisation
Axe 6 - Gestion des écoulements	FA. 6-1	Elaboration du volet Prévention et gestion des risques inondation du plan de gestion sur le réseau stratégique de cours d'eau du TRI Authion	SMBAA	48 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	SMBAA : 20%	2019-2020
	FA. 6-2	Etude de restauration de zones d'expansion de crue sur le Lathan, le Changeon et le Lane	SIACEBA		FPRNM : 30%	FEDER : 50%	SIACEBA : 20%	2019-2020
	FA. 6-3	Etude de restauration de zones d'expansion de crue sur le Lathan en amont de Longué	SMBAA (ou intégré dans une démarche globale portée par l'EP Loire)	50 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	SMBAA : 20%	2019-2020
	FA. 6-4	Aménagement d'une zone d'expansion des crues sur le secteur des Maisons Rouges aux Ponts-de-Cé	Les Ponts de Cé	En cours de définition				2019-2020
	FA. 6-5	Etudes relatives au rôle, à la stabilité et au devenir du remblai contenant le lit du Changeon dans la traversée de Bourgueil	CC TOVAL		FPRNM : 30%	FEDER : 50%	CC TOVAL : 20%	2019-2020

*Conditions d'éligibilité : Collectivité maître d'ouvrage et communes couvertes par un PPRI

4. Le PAPI d'intention : le programme d'actions

Axe PAPI	Réf. Fiche action	Intitulé de l'action	Maître Ouvrage	Coût estimé	Financements potentiels maximum *			Réalisation
Axe 7 - Gestion des ouvrages de protection hydrauliques	**FA. 7-1**	Communiquer sur l'évolution du lit de la Loire et sur les travaux d'entretien réalisés	Etat	-				2018-2020
	FA. 7-2	Etude préalable à la réalisation des travaux sur la digue de Vernusson	ALM (ou EP Loire si délégation gestion)	100 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	ALM : 20%	2018-2020
	FA. 7-3	Etude des remblais jouant un rôle hydraulique sur Loire Authion	ALM	50 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	ALM : 20%	2018-2019
	FA. 7-4	Réaliser l'entretien des ouvrages de protection	Gestionnaires	-	-	-	-	2018-2020
	FA. 7-5	Réaliser l'entretien régulier du lit	Etat (DPF)					2018-2020
	FA. 7-6	Réalisation d'études complémentaires suite à l'étude de dangers des levées d'enceinte de la ville de Saumur rive gauche	CASVL (ou EP Loire si délégation gestion)	85 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	CA SVL : 20%	2018-2020

4. Le PAPI d'intention : le programme d'actions

Axe PAPI	Réf. Fiche action	Intitulé de l'action	Maître Ouvrage	Coût estimé	Financements potentiels maximum *			Réalisation
Axe 7 - Gestion des ouvrages de protection hydrauliques	**FA. 7-7**	Étude préalable à la réalisation de travaux du remblai de Saint -Hilaire-Saint-Florent / Bagneux	CASVL (ou EP Loire si délégation gestion)	20 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	CA SVL : 20%	2018-2020
	FA. 7-8	Amélioration de la connaissance relative aux systèmes d'endiguement classés – Bertignolles en Indre-et-Loire	CD 37	35 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	CD 37 : 20%	2019
	FA. 7-9	Amélioration de la connaissance relative aux systèmes d'endiguement classés – Bois Chétif en Indre-et-Loire	CD 37	32 490 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	CD 37 : 20%	2019
	FA. 7-10	Etablissement du programme de fiabilisation du système d'endiguement du Val du Petit Louet et analyse multicritères / analyse coûts-bénéfices	SLAL (ou autre suivant délégation gestion)	30 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	Mou : 20%	2019 - 2020
	FA. 7-11	Elaboration d'un plan de gestion de la végétation du système d'endiguement du Val du Petit Louet		20 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	Mou : 20%	2019 - 2020
	FA. 7-12	Réflexion préalable à la réalisation d'une étude sur la surverse maîtrisée dans le val endigué	Etat	100 000 €	FPRNM : 100%			2020-2024
	FA. 7-13	Diagnostic et étude des réseaux de l'Entente	Entente Authion	10 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	Mou : 20%	2018-2019
	FA. 7-14	Réaliser un relevé topographique complet l'ouvrage incluant des profils	Entente Authion	15 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	Mou : 20%	2017
	FA. 7-15	Etude d'impact des travaux de défrichement, de création d'un chemin	Entente Authion	30 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	Mou : 20%	2017-2018
	FA. 7-16	Avant-projet des travaux côté Loire et côté val	Entente Authion	100 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	Mou : 20%	2018
	FA. 7-17	Etude de préfaisabilité d'aménagement d'une zone de surverse	Entente Authion	50 000 €	FPRNM : 30%	FEDER : 50%	Mou : 20%	2020

4. Le PAPI d'intention : rétro-planning

Mise en œuvre du PAPI d'intention

Préparation du PAPI Complet

2018 | 2019 | 2020 | 2021

- **20 février : COPIL**
- **15 Mars : dépôt du dossier**
- **21 juin : Commission inondation plan Loire**
- **Septembre : labélisation**

Réalisation des études / des actions

Réunions du Cotech périodicité en fonction de l'avancement : 2 à 3 fois/an

Réunions du COPIL périodicité en fonction de l'avancement : 1 à 2 fois/an

Fin année : réunion bilan

Bilan à mi-parcours :

Préparation du dossier de PAPI complet au fur et à mesure de l'achèvement des études complémentaires

- Dépôt du dossier PAPI complet
- Commission Mixte inondation
- Labélisation PAPI